

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 3 NOVEMBRE 2022, AU CRDITED ESTRIE

<b>Présences :</b>	Gerald R. Cutting	Administrateur
	Jocelyne Faucher	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Vincent Gagné	Administrateur
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Rachel Hunting	Administrateur
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Michel Lafrance	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Denis Roussel	Administrateur
	Jean Roy	Administrateur
	Alain Thivierge	Administrateur
	Stéphane Tremblay	Président-directeur général
Raymonde Vaillancourt	Administrateur	
<b>Absences motivées :</b>	Isabelle Boucher	Administrateur
	Patrick Boucher	Administrateur
	Dominique Dorion	Membre observateur
	André Forest	Administrateur
	Serge Lepage	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
<b>Invités :</b>	Pascale Bélisle	Adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques
	Yann Belzile	Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
	Annie Boisvert	Directrice générale adjointe programme santé physique générale et spécialisé
	Brigitte Bolduc	Coordonnatrice des soins et services pharmaceutiques – Direction des services professionnels
	Robin Marie Coleman	Présidente-directrice générale adjointe
	Karine Duchaineau	Directrice générale adjointe programmes sociaux et de réadaptation
	Johanne Fleurant	Directrice de la protection de la jeunesse
	Lyne Jutras	Directrice des ressources financières

---

### 1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 69<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et plus précisément à Mme Annie Boisvert nouvellement nommée directrice générale adjointe programme santé physique générale et spécialisée.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

## 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflits d'intérêts en regard des membres du conseil d'administration
4. Période de questions du public
5. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le jeudi 6 octobre 2022
6. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
7. Points pour échanges (discussion et/ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ
  - 7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
    - 7.1.1 État de situation trimestriel Direction de la protection de la jeunesse
    - 7.1.2 Avis et recommandations du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
    - 7.1.3 Santé globale des ressources humaines
  - 7.2 Assurer la qualité des soins et services
  - 7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
  - 7.4 Utiliser judicieusement les ressources
    - 7.4.1 Résultats financiers à la P6 et rapport trimestriel AS-671
  - 7.5 Intégrer la mission universitaire
8. **Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**
  - 8.1 Comité de la mission universitaire du 13 octobre 2022
  - 8.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 20 octobre 2022
  - 8.3 Comité de gouvernance et d'éthique du 25 octobre 2022
9. Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ
  - 9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
    - 9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
      - 9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
    - 9.1.2 Chartes des comités du conseil d'administration 2022-2023
  - 9.2 Assurer la qualité des soins et services
    - 9.2.1 Comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers – Nomination de cinq membres
  - 9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
  - 9.4 Utiliser judicieusement les ressources
  - 9.5 Intégrer la mission universitaire
    - 9.5.1 Comité d'éthique de recherche
      - 9.5.1.1 Nomination de trois nouveaux membres
      - 9.5.1.2 Changement de statut de quatre membres
      - 9.5.1.3 Changement de statut d'un membre
      - 9.5.1.4 Renouvellement de mandat d'un membre
      - 9.5.1.5 Démission d'un membre
    - 9.5.2 Institut universitaire de première ligne – Nomination de deux nouvelles chercheuses régulières
10. Divers
11. Huis clos
  - 11.1 Cadres supérieurs
  - 11.2 Élection du vice-président et du secrétaire du conseil d'administration
  - 11.3 Rapport Foisy – Recommandations sur la structure de communications
12. Clôture de la séance

### **3.0 Déclaration des conflits d'intérêts**

---

Le président demande si parmi les membres il y a des conflits d'intérêts en lien avec les points à l'ordre du jour.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### **4.0 Période de questions du public**

---

Une question est soumise par un représentant de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) à savoir que fera le CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour respecter la convention collective APTS 2020-2023 et honorer la rémunération de la prime inscrite aux articles 3 et 4 de la lettre d'entente #24 pour les personnes salariées œuvrant en mission Centre jeunesse?

Le président-directeur général répond en précisant que la haute direction est au fait de cette entente et travaille très fort pour améliorer la situation. Monsieur Yan Belzile, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, ajoute que des discussions sont en cours avec le ministère pour régler cette situation.

### **5.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2022**

---

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2022 l'adoptent tel que présenté.

### **6.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général**

---

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général, pour la période du 6 octobre au 3 novembre 2022, a été transmis aux membres.

Le président et la présidente-directrice générale adjointe font part des différentes activités ayant eu lieu.

### **7.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

---

#### **7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté**

##### 7.1.1 État de situation trimestriel de la directrice de la protection de la jeunesse

Le président invite Mme Johanne Fleurant, directrice de la protection de la jeunesse, à présenter l'état de situation trimestriel de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Selon l'article 31.3 de la Loi sur la protection de la jeunesse, le directeur doit veiller au maintien, au sein de l'établissement qui exploite un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, de pratiques et d'une allocation de ressources lui permettant d'exercer adéquatement ses responsabilités.

Le conseil d'administration de l'établissement doit, chaque trimestre, entendre le directeur afin qu'il lui fasse état de l'exercice de ses responsabilités et du fonctionnement du centre de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Madame Fleurant informe les membres que quatre présentations auront lieu annuellement qui consistent à communiquer des informations complémentaires à chacune de ces rencontres, soit trois présentations sur les trois grandes étapes d'intervention en protection de la jeunesse et une présentation synchronisée avec le bilan de la DPJ.

Pour cette présentation, Mme Fleurant aborde la réception et le traitement des signalements représentant la porte d'entrée de la DPJ. Ainsi, elle décrit des activités spécifiques à cette étape, des statistiques sur les signalements reçus et retenus pour l'année en cours, les défis et les actions réalisées dans l'amélioration des pratiques.

Après questions et commentaires, le président remercie Mme Fleurant de la présentation.

#### 7.1.2 Recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Le président invite Mme Brigitte Bolduc, coordonnatrice des soins et services pharmaceutiques à la Direction des services professionnels, à présenter la recommandation émise par le comité central de l'évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après échanges, la résolution suivante est adoptée.

#### **RÉSOLUTION : CA-5943 - 2022-11-03**

**Relative à la recommandation émise par le comité local du CMDP du CHUS pour le développement d'une plateforme pour consulter les études par critères explicites réalisées par tous les membres**

- CONSIDÉRANT :**
- que le comité central de l'évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique souhaite développer une plateforme qui pourrait être accessible à tous les membres, afin de déposer et consulter les études par critères explicites réalisées par tous les membres du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - que cette plateforme est déjà accessible sur le site de l'InfoCentre du CHUS, mais ne permet pas la collaboration avec les autres RLS du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité exécutif central du conseil exécutif des médecins, dentistes et pharmaciens;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

#### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE PRENDRE ACTE :** - de la recommandation émise par le comité local du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS;

**DE MANDATER :** - la Direction des services professionnels :

- o de prendre connaissance de la recommandation et d'en faire une première appréciation;
- o d'interpeller les directions concernées, au besoin;
- o d'assurer un suivi auprès du conseil exécutif des médecins, dentistes et pharmaciens sur les suites qui seront données dans un délai approprié de trois (3) mois;
- o d'assurer le suivi auprès du conseil d'administration de l'application, par ce dernier, de la recommandation qui lui a été faite.

### 7.1.3 Santé globale des ressources humaines

Le président invite M. Yann Belzile, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter le bilan quant à la planification estivale de la main-d'œuvre 2022.

Monsieur Belzile revient sur les quatre axes de la planification de la main-d'œuvre, dont l'acquisition, l'utilisation, la rétention et la disponibilité et présente en détail le bilan quant aux neuf mesures qui ont été mises en place durant l'été, soit :

- 1- Modulation des soins et services;
- 2- Projections de la main-d'œuvre;
- 3- Étalement des vacances;
- 4- Bon coup : AgiliT;
- 5- Diminution du temps supplémentaire obligatoire;
- 6- Amélioration de la rétention de la main-d'œuvre;
- 7- Suivi du climat de travail;
- 8- Communications;
- 9- Recrutement.

Monsieur Belzile termine en spécifiant que l'établissement continue à travailler avec ses différents partenaires pour trouver des solutions afin de contrer le manque de main-d'œuvre.

Un échange a lieu entre les membres du conseil d'administration et M. Belzile sur les différents éléments exposés.

### 7.2 **Assurer la qualité des soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

### 7.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

### 7.4 **Utiliser judicieusement les ressources**

#### 7.4.1 Résultats financiers à la P6 et rapport trimestriel AS-671

Le président invite Mme Lyne Jutras, directrice des ressources financières, à présenter les résultats financiers à la période 6 et le rapport trimestriel AS-671.

Après questions et commentaires, les membres adoptent la résolution soumise.

#### **RÉSOLUTION : CA-5944 - 2022-11-03**

**Relative au rapport trimestriel à la période 6 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke pour l'exercice financier 2022-2023**

- CONSIDÉRANT :**
- les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);
  - que selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;
  - que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S 4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UN MEMBRE APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le rapport trimestriel AS-617 2022-2023 à la période 6 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de 0 \$, respectant l'équilibre budgétaire;

**D'AUTORISER :** le président du conseil d'administration et le président-directeur général à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

#### **7.5 Intégrer la mission universitaire**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

---

### **8.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

#### **8.1 Comité de la mission universitaire du 13 octobre 2022**

Madame Jocelyne Faucher, présidente du comité, fait état des points traités.

#### **8.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 20 octobre 2022**

Le président informe les membres des sujets présentés lors de la dernière rencontre.

#### **8.3 Comité de gouvernance et d'éthique du 25 octobre 2022**

Madame Rachel Hunting, présidente du comité, fait état des points traités lors de la rencontre.

## 9.0 **Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

Le président rappelle aux membres que l'agenda de consentement contient uniquement des sujets qui ont déjà été discutés à un comité du conseil d'administration et qui sont soumis pour recommandation et adoption. Par conséquent, le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le hors cadre ou le président du comité concerné est appelé à répondre.

### 9.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés**

#### 9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

##### 9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

#### **RÉSOLUTION : CA-5901 à 5942 - 2022-11-03**

##### **Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

#### 9.1.2 Chartes des comités du conseil d'administration 2022-2023

#### **RÉSOLUTION : CA-5945 - 2022-11-03**

##### **Relative à la révision des chartes des comités du conseil d'administration**

###### **CONSIDÉRANT :**

- les dispositions législatives de la LSSSS en lien avec les comités du conseil d'administration;
- le projet type de règlement de régie interne du conseil d'administration qui a un caractère prescriptif;
- la possibilité d'ajuster le mandat des comités afin de bien répondre aux besoins du conseil d'administration;
- les mandats confiés par le conseil d'administration aux différents comités;
- la possibilité des comités de recommander au conseil d'administration la modification à la présidence d'un comité;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

###### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

###### **D'ADOPTER :**

les chartes des comités du conseil d'administration, y compris les éléments suivants :

- les mandats, tels que présentés aux chartes des comités;
- les règles de fonctionnement, telles que présentées aux chartes des comités;
- les priorités, telles que présentées aux chartes;
- la composition de chacun des comités, y incluant la présidence.

## 9.2 Assurer la qualité des soins et services

### 9.2.1 Comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers – nomination de cinq membres

#### **RÉSOLUTION : CA-5946 - 2022-11-03**

#### **Relative à la nomination des membres du comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers**

##### **CONSIDÉRANT :**

- le règlement sur les règles de fonctionnement du comité sur la prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers a été modifié afin de tenir compte des modalités de fonctionnement actuelles du comité;
- la composition de ce comité doit assurer une représentativité équilibrée des employés de l'établissement, des usagers, des personnes qui exercent leur profession dans l'établissement de même que, s'il y a lieu, des personnes qui dispensent, pour le compte de l'établissement, des services aux usagers (art.183.1, LSSSS);
- la composition et la durée du mandat prévues au Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers;
- la recommandation favorable des membres du comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

##### **D'ADOPTER :**

la nomination des personnes suivantes :

- Mme Sandrine Charron, coordonnatrice à la Direction des services multidisciplinaires;
- Mme Stéphanie Fréchette, chef d'unité à la Direction de l'hébergement en soins de longue durée;
- Mme Nathalie Guesneau, spécialiste en procédés administratifs à la Direction des ressources financières;
- Mme Anne Pineault, spécialiste en activités cliniques à la Direction du soutien à domicile et des services spécialisés en gériatrie, en déficience et en trouble du spectre de l'autisme;
- Dr Hector Quiroz, interniste intensiviste au CHUS Fleurimont.

## 9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

## 9.4 Utiliser judicieusement les ressources

Aucun point n'est présenté dans cette section.



## 9.5 Intégrer la mission universitaire

### 9.5.1 Comité d'éthique de la recherche

#### 9.5.1.1 Nomination de trois nouveaux membres

##### **RÉSOLUTION : CA-5947 - 2022-11-03**

##### **Relative à la nomination de trois nouveaux membres au sein du comité d'éthique de la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :** la nomination de trois nouveaux membres réguliers au sein du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, et ce, pour une période de trois (3) ans, soit du 3 novembre 2022 au 3 novembre 2025 :
- Mme Marie-Élaine Genest, membre régulier scientifique (pharmacienne);
  - Mme Lise Lévesque, membre régulier scientifique sciences sociales;
  - Mme Virginie Turmel, membre régulier scientifique sciences sociales.

#### 9.5.1.2 Changement de statut de quatre membres

##### **RÉSOLUTION : CA-5948 - 2022-11-03**

##### **Relative au changement de statut de quatre membres au sein du comité d'éthique de la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :** le changement de statut de quatre membres au sein du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, et ce, pour une période de trois (3) ans, soit du 3 novembre 2022 au 3 novembre 2025 :
- Pre Louise Bernier, de membre juriste à vice-présidente, membre juriste;
  - Mme Vanessa Chenel, de vice-présidente, membre éthicienne à membre éthicienne;

- M. Frédéric Mallette, de membre scientifique sciences sociales à vice-président, représentant scientifique sciences sociales;
- Me Johanne Obas, de membre juriste à vice-présidente, membre juriste.

#### 9.5.1.3 Changement de statut d'un membre

##### **RÉSOLUTION : CA-5949 - 2022-11-03**

##### **Relative au changement de statut d'un membre au sein du comité d'éthique de la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :**
- le changement de statut de Dre Annabelle Cumyn au sein du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, et ce, pour une période de un (1) an, soit du 3 novembre 2022 au 3 novembre 2023 :
- Dre Annabelle Cymun, de présidente à membre substitut scientifique.

#### 9.5.1.4 Renouvellement de mandat d'un membre

##### **RÉSOLUTION : CA-5950 - 2022-11-03**

##### **Relative au renouvellement de mandat d'un membre au sein du comité d'éthique de la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :**
- le renouvellement de mandat du comité d'éthique de la recherche de Me Kim Désilets pour une période de trois (3) ans, soit du 25 novembre 2022 au 25 novembre 2025.

9.5.1.5 Démission d'un membre

**RÉSOLUTION : CA-5951 - 2022-11-03**

**Relative à la démission d'un membre au sein du comité d'éthique de la recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la démission de Pr Benoît Cossette à titre de membre scientifique, pharmacien en date du 19 octobre 2022.

9.5.2 Institut universitaire de première ligne – Nomination de deux nouvelles chercheuses régulières

**RÉSOLUTION : CA-5952 - 2022-11-03**

**Relative à la nomination des Pres Audrey L'Espérance et Carol Castro à titre de chercheuses régulières de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux**

- CONSIDÉRANT :**
- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - que les nominations des nouvelles chercheuses ont été adoptées par le comité exécutif de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** l'octroi des privilèges de recherche et des statuts de chercheuses régulières aux Pres Audrey L'Espérance et Carol Castro au sein de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux.

---

**10.0 Divers**

---

Aucun autre sujet n'est présenté.

---

**11.0 Huis clos**

---

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, à l'exception de Mmes Annie Boisvert, Robin Marie Coleman et Karine Duchaineau.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Le président rappelle que les points suivants ont tous fait l'objet d'une présentation à la séance plénière préalablement à la séance ordinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions suivantes sont adoptées.

11.1 Cadres supérieurs

**RÉSOLUTION : CA-5953 - 2022-11-03**

**Relative à la désignation de M. Éric Valois à titre de directeur adjoint intérimaire pour les secteurs de la périnatalité, petite enfance et mission hospitalière à la Direction du programme jeunesse**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint des services de périnatalité, petite enfance et mission hospitalière à la Direction du programme jeunesse;
  - la nomination de Mme Annie Michaud, détentrice du poste de directrice adjointe, à titre de directrice du programme jeunesse par intérim;
  - la qualité de la candidature de M. Éric Valois afin d'occuper ce poste de directeur adjoint par intérim;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE DÉSIGNER :** M. Éric Valois à titre de directeur adjoint intérimaire des services de périnatalité, petite enfance et mission hospitalière à la Direction du programme jeunesse.

**RÉSOLUTION : CA-5956 - 2022-11-03**

**Relative à la fin de probation d'un cadre supérieur**

- CONSIDÉRANT :**
- le désir de l'organisation de retirer le cadre de ses fonctions actuelles, soit le directeur adjoint des services dans le milieu / RI-RNI-RPA-OC / Services post-aigus spécialisés gériatriques;
  - la volonté des deux parties de s'entendre sur des modalités de remplacement dans d'autres fonctions d'un niveau de cadre intérimaire plutôt qu'un départ de l'organisation;
  - les pouvoirs et responsabilités des membres du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la fin de probation de [REDACTED] à titre directeur adjoint des services dans le milieu/RI-RNI-RPA-OC/Services post-aigus spécialisés gériatriques avec un remplacement interne dans un poste de cadre intermédiaire.

**RÉSOLUTION : CA-5954 - 2022-11-03**

**Relative à la nomination de Mme Édith Champagne à titre de directrice adjointe à la Direction des services généraux**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint à la Direction des services généraux;
  - le départ de la titulaire du poste, soit Mme Carine Fortin;
  - que Mme Édith Champagne occupe ce poste de façon intérimaire depuis le 28 août 2022;
  - la qualité de la candidature de Mme Édith Champagne afin de pourvoir ce poste de directeur adjoint;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Mme Édith Champagne à titre de directrice adjointe à la Direction des services généraux.

**RÉSOLUTION : CA-5955 - 2022-11-03**

**Relative à la désignation de Mme Julie Pearson à titre de directrice adjointe intérimaire à la Direction du soutien à domicile et des services spécialisés en gériatrie, déficience et en trouble du spectre de l'autisme**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint pour les services dans le milieu, les RI-RNI-RPA-OC et les services post-aigus spécialisés gériatriques de la Direction du soutien à domicile et des services spécialisés en gériatrie, déficience et en trouble du spectre de l'autisme;
  - de la recommandation de fin de probation défavorable du titulaire de poste actuel et que celui-ci sera remplacé dans une autre fonction;
  - la qualité de la candidature de Mme Julie Pearson afin d'occuper une fonction de directrice adjointe intérimaire;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la désignation de Mme Julie Pearson, actuellement coordonnatrice à la Direction du soutien à domicile et des services spécialisés en gériatrie, déficience et en trouble du spectre de l'autisme, à titre de directrice adjointe intérimaire à la Direction du soutien à domicile et des services spécialisés en gériatrie, déficience et en trouble du spectre de l'autisme.

**RÉSOLUTION : CA-5958 - 2022-11-03**

**Relative à la modification du plan d'organisation à la Direction de l'hébergement en soins de longue durée**

- CONSIDÉRANT :**
- les recommandations du rapport Foisy;
  - le souhait de l'établissement d'améliorer le lien de confiance entre la population;
  - la nécessité d'assurer une meilleure prise en charge de la mission de l'hébergement en soins de longue durée dans les neuf réseaux locaux de services du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - l'autorisation reçue du ministère de la Santé et des Services sociaux;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la modification du plan d'organisation afin d'y ajouter une troisième direction adjointe à la Direction de l'hébergement en soins de longue durée.

**RÉSOLUTION : CA-5957 - 2022-11-03**

**Relative à la création d'un troisième poste de directeur adjoint à la Direction de l'hébergement en soins de longue durée**

- CONSIDÉRANT :**
- les recommandations du rapport Foisy;
  - le souhait de l'établissement d'améliorer le lien de confiance avec la population;
  - la nécessité d'assurer une meilleure prise en charge de la mission de l'hébergement en soins de longue durée dans les neuf réseaux locaux de services du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - l'autorisation reçue du ministère de la Santé et des Services sociaux;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la création d'un troisième poste de directeur adjoint à la Direction de l'hébergement en soins de longue durée.

11.2 Élection de la vice-présidente et du secrétaire du conseil d'administration

**RÉSOLUTION : CA-5959 - 2022-11-03**

**Relative à l'élection à la vice-présidence du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'élire parmi ses membres indépendants un vice-président du conseil d'administration;
  - les responsabilités du vice-président du conseil d'administration édictées par les règles de régie interne du conseil d'administration et par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* et la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*;
  - l'intérêt manifesté par Mme Diane Gingras d'agir à titre de vice-présidente du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ÉLIRE :** Mme Diane Gingras à titre de vice-présidente du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS jusqu'au renouvellement des membres indépendants, au plus tard à l'automne 2023.

**RÉSOLUTION : CA-5960 - 2022-11-03**

**Relative à l'élection du secrétaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'élire parmi ses membres un secrétaire du conseil d'administration;
  - les responsabilités du secrétaire du conseil d'administration édictées par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*;
  - l'intérêt manifesté par Dr Stéphane Tremblay d'agir à titre de secrétaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ÉLIRE :** Dr Stéphane Tremblay, président-directeur général, à titre de secrétaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour un mandat de deux (2) ans.

### 11.3 Rapport Foisy – Recommandations sur la structure de communications

**RÉSOLUTION : CA-5961 - 2022-11-03**

**Relative à la modification du plan d'organisation**

- CONSIDÉRANT :**
- les recommandations du rapport Foisy;
  - le souhait de l'établissement d'améliorer le lien de confiance entre la population;
  - la nécessité de se doter d'un plan directeur des communications basé sur la vision portée par la direction générale;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÔMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la modification du plan d'organisation afin d'y inclure une direction des affaires publiques.

**RÉSOLUTION : CA-5962 - 2022-11-03**

**Relative à la création d'un poste de directeur adjoint aux affaires publiques**

- CONSIDÉRANT :**
- les recommandations du rapport Foisy;
  - le souhait de l'établissement d'améliorer le lien de confiance entre la population;
  - la nécessité de se doter d'un plan directeur des communications basé sur la vision portée par la direction générale;
  - la modification du plan d'organisation afin d'y inclure une Direction des affaires publiques;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÔMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** la création d'un poste de directeur adjoint à la Direction des affaires publiques sous la gouverne du président-directeur général.

---

### 12.0 Clôture de la séance

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15.

---

Jacques Fortier, président

---

Stéphane Tremblay, secrétaire